

Réf: Dossier 196277

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIQUE FRET TRANSIT COTE D'IVOIRE » en abrégé « AFTCI »

Siège Abidjan, Treichville, GARE DE TREICHVILLE
CENTRE COMMERCIAL KOUBEISSI, Lot 24, Ilot 67

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07 Fév 2023 reçus par Me GNAKOU D. AMOS, NOTAIRE, et enregistrés à TREICHVILLE le 15 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE FRET TRANSIT COTE D'IVOIRE » en abrégé « AFTCI »

Objet : COMMISSIONNAIRE EN DOUANE-TOUTES ACTIVITES DE TRANSIT , DE GROUPAGE, DE TRANSPORT ET DE FRET AINSI QUE LA REPRESENTATION ET DIVERS-LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE DANS TOUTES LES ENTREPRISES OU SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERES ,CREEES OU A CREER POUVANT SE RATTACHER A L'OBJET SOCIAL

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Treichville, GARE DE TREICHVILLE
CENTRE COMMERCIAL KOUBEISSI, Lot 24, Ilot 67

Dirigeant(s) M TEBILI CRIQUI ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01778 du 13/04/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI